

Les galéjades de Marseille

En visite dans la belle métropole méditerranéenne, l'actuel président de la République (ou de ce qu'il en reste) pratique toujours sa double formule « au prix coûtant » et « donnant donnant ».

Confronté au misérable parc immobilier de certains quartiers de la ville qui comporte des écoles communales délabrées elles aussi (passons sur la gestion de Jean-Claude GAUDIN qui n'a rien fait pendant vingt-cinq ans), MICROMACRON, aux tempes grisonnantes et à la moumoute roussâtre, a mis le marché sur la table de la nouvelle municipalité phocéenne : l'État donnera du pognon pour remettre à neuf les écoles pleines de rats et de punaises si les directeurs de ces écoles élémentaires peuvent choisir leurs instits comme ils l'entendent. Et pan ! En plein dans le mil de la « fonctionnalité » ! Fini le **Code de l'Éducation** : à la tête de l'impétrant on recrutera les agents de l'État qui ont mission d'éduquer les jeunes élèves ...

Un directeur d'école municipale doit être titulaire d'un bac +5 et avoir exercé au moins trois ans après avoir obtenu son diplôme de professeur des écoles ayant réussi le concours d'enseignant du primaire allant de la maternelle au CM2. Il doit veiller à la bonne prise en compte des programmes et à l'harmonieuse entente entre les personnels enseignants, les élèves et leurs parents. Les instits titulaires sont soumis aux mêmes critères de recrutement que les futurs directeurs d'école. Quant aux contractuels, trop nombreux, hélas, ils doivent être en possession d'un diplôme universitaire et sont recrutés par les agents académiques de l'Éducation nationale dépendants du recteur. Les directeurs d'école primaires mis en concurrence avec les DASEN : le bazar que ça va être ! Et il y aura peut-être des surprises, par exemple un fiché S, car salafiste notoire, en charge d'apprendre le B A BA aux chères têtes blondes du CP ... Il y en a bien qui encadrent des élèves d'EREA* !

Les agents titulaires de l'État qui servent dans l'Éducation nationale, et les instits sont des agents de l'État au même titre que les universitaires agrégés, sont recrutés comme dans tout service public, par CONCOURS anonyme : cela s'appelle le mérite républicain !

La mise en cause de ce principe de base de l'enseignement républicain justifie amplement l'appel à la grève du 23 septembre 2021 auquel s'associent le SNCA e.i.L. Convergence et les Syndicats e.i.L. Convergence.

Capitalismus delendus est.

* *Etablissement régional d'enseignement adapté, autrement dit un lycée*